



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement communal d'urgence temporaire de circulation

Trottoir barré – Grand-Rue à Hobscheid

En raison de travaux de raccordement dans la Grand-Rue à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 7 février 2024, a voté un règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

- Art. 1^{er} : Du lundi, 12 février 2024, à partir de 9h00 jusqu'au vendredi, 1^{er} mars 2024 inclus, chaque jour entre 9h00 et 16h00 (des tôles/plaques de passage seront mise en place par le demandeur), toute circulation est interdite sur le trottoir dans la Grand-Rue à Hobscheid, sur le tronçon limité à la hauteur du bâtiment sis 3, Grand-Rue.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route par le demandeur.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 7 février 2024
Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Paul Reiser



Le Bourgmestre

Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu